

SESSION : 2007	CODE : 510 33 002	Page 8/ 19
EXAMEN : BEP SPECIALITE : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES Epreuve : EP2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Durée : 3h00 Coefficient : 8
CORRIGE		

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

50 points

1- Dans le service de médecine où elle est hospitalisée pour quelques jours, Madame Dubois est prise en charge par les infirmiers et les aides- soignants.

1-1 Citer deux tâches spécifiques le plus souvent assurées par chacun de ces professionnels / 4 pts

Infirmier

- pansements, injections
- distribution de médicaments
- prise de température, pouls, tension artérielle
- soins d'hygiène et de confort, etc.

Aide-soignant

- soins d'hygiène corporelle
- réfection du lit, soins de confort
- assistance dans les actes de la vie quotidienne (bassin, change, aide aux repas, réconfort moral)
- mobilisation du malade, aide aux déplacements, etc.

Madame DUBOIS doit quitter le service à la fin de la semaine, elle n'a pas la force de rentrer chez elle.

L'assistante sociale lui offre trois possibilités d'accueil temporaire en structure collective. Elle décrit brièvement à Madame Dubois les caractéristiques de ces établissements

1-2 Indiquer dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de chacune de ces structures. / 3 pts

Structure d'accueil	Type de personne accueillie	Services spécifiques proposés (au moins deux, exigés pour chaque structure).
Service de soins de longue durée	Personne malade ou Personne âgée dépendante en fin de vie ou PA en fin vie	- soins médicaux - présence permanente de professionnels de santé
EHPAD	Personne dépendante ou semi-dépendante	- hébergement spécialisé - mobilier et matériel adaptés
Service de convalescence	Personne en voie de guérison	- services de rééducation - suivi du traitement Non évalué

SESSION : 2007	CODE : 510 33 002	Page 9/ 19
EXAMEN : BEP SPECIALITE : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES Epreuve : EP2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Durée : 3h00 Coefficient : 8
CORRIGE		

En fonction de cette description, l'assistante sociale précise à Madame Dubois la structure adaptée à son état actuel.

1-3 Indiquer la structure d'accueil retenue et justifier la réponse. / 3 pts

- **Choix** : service de convalescence 1
- **Justification du choix** : Madame DUBOIS a été soignée pour une pathologie transitoire. Elle est fatiguée, mais n'a pas perdu son autonomie. 2

Trois semaines plus tard, elle regagne son domicile. L'établissement ne peut pas la garder plus longtemps et elle a hâte de se retrouver chez elle. Actuellement, le maintien à domicile des personnes âgées est la solution privilégiée en France.

1-4 Enoncer deux raisons qui justifient ce choix. / 3 pts

Le maintien à domicile :

- répond au choix de la plupart des personnes âgées : confort psychologique pour éviter la perte des repères 1,5
- Maintien Autonomie
- est moins coûteux pour la collectivité 1,5
- L'environnement social

1-5 Dans le cadre de l'aide à domicile, indiquer pour chaque aide non financière, les professionnels concernés et leurs rôles en complétant le tableau / 10 pts

Aide non financière proposée	Professionnels concernés	Rôles
1 ^{ère} aide - aide pour la maison	Aide ménagère ou aide à domicile ou auxiliaire de vie sociale 1	Assurer la préparation des repas, l'entretien de la maison, les courses 1
2 ^{ème} aide - dispositif de téléalarme en cas d'urgence	Société privée, association, service communal CCAS 1	Alerter en cas d'urgence 1
3 ^{ème} aide - livraison de repas à domicile	Société privée, association, service communal 2 Livreur d'1	Préparer et apporter les repas aux personnes abonnées 1
4 ^{ème} aide - soins d'hygiène et de confort	Infirmier ou aide soignant aide à domicile 1 Auxiliaire vie sociale	Appliquer les consignes de soins ou distribuer les médicaments prescrits par le médecin 1 Accompagner psychologiquement.
5 ^{ème} aide - soins médicaux	Médecin 1 Infirmière kiné.	Diagnostiquer les pathologies, Prescrire le traitement 1

SESSION : 2007	CODE : 510 33 002	Page 10/ 19
EXAMEN : BEP SPECIALITE : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES Epreuve : EP2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Durée : 3h00
CORRIGE		Coefficient : 8

Quelques jours plus tard, Mme DUBOIS écrit à sa petite fille, Colette, pour lui annoncer qu'elle est rentrée chez elle.

« ... Depuis mon retour, je me rends compte que je ne peux plus faire certaines choses, porter les sacs de commissions m'épuise, je n'ose plus monter sur l'escabeau pour nettoyer mes vitres et je n'ai plus envie de cuisiner. Parfois, la nuit, j'ai peur qu'il m'arrive quelque chose sans pouvoir avertir qui que ce soit depuis que ma voisine est partie en maison de retraite. Je n'ose rien demander à mes nouveaux voisins qui ont l'air très occupés et que je connais peu... »

Document 4

A la lecture de la lettre, Colette, inquiète pour sa grand-mère, décide de lui rendre visite, accompagnée de son mari Willy.

Colette analyse vite la situation et propose des aides à sa grand-mère.

1-6 Repérer dans la lettre ci-dessus les difficultés et besoins de Madame DUBOIS et proposer une aide correspondante en complétant le tableau.

/ 6 pts

Difficultés ou besoins repérés	Proposition d'aide
Tâches ménagères 0,5 ou Porter sacs Monter escabeau	Aide-ménagère 1
Frayeur la nuit 0,5	Téléalarme, téléphone 1
Préparation de repas 0,5	Portage de repas ou déjeuner au restaurant municipal 1
Solitude 0,5	Contact avec des amis anciens, adhésion à un club de 3 ^{ème} âge 1

2- Willy et Colette sont mariés ; la jeune femme est enceinte de quatre mois de leur premier enfant.

2-1 Citer trois droits ou devoirs liés au mariage.

/ 3 pts

- fidélité, secours et assistance
- partage de l'éducation des enfants
- participation aux charges financières du ménage
- communauté de vie

SESSION : 2007	CODE : 510 33 002	Page 11/ 19
EXAMEN : BEP SPECIALITE : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES Epreuve : EP2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Durée : 3h00 Coefficient : 8
CORRIGE		

Colette, enceinte de 4 mois, est suivie médicalement tout au long de sa grossesse.

2-2 Indiquer les examens médicaux de la femme enceinte et leurs intérêts puis préciser la prestation sociale versée et son origine en complétant le tableau suivant. / 8 pts

EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES au cours de la grossesse		PRESTATION SOCIALE VERSEE	
Nombre et fréquence des examens	Intérêts de ces examens (2 réponses attendues).	Nom de la prestation (sigle et signification)	Nom de la structure versant la prestation sociale. (sigle et signification)
7 examens médicaux, 1 par mois à partir du 3 ^{ème} mois de grossesse	- Prévenir la mortalité in-utéro - Éviter la prématurité - Prévenir les malformations - Veiller à la bonne santé de la mère	P.A.J.E. : Prestation Accueil Jeune Enfant	C.A.F. : Caisse d'Allocations Familiales

Willy, le mari de Colette, est employé à l'ASE comme Assistant de Service Social.

2-3 Traduire le sigle ASE.

/ 1 pt

- Aide Sociale à l'Enfance

2-4 Les services de l'ASE sont administrés par le Département. Citer deux autres collectivités territoriales.

/ 2 pts

- La commune
- La Région
- La communauté d'agglomérations ou de communes

2-5 Nommer une autre attribution du Département dans le secteur sanitaire et social

/ 1 pt

- Attribution et versement de Revenu Minimum d'Insertion (RMI)
- Statut Agrément A.M.
- APA pour P.A.
- PMI

SESSION : 2007	CODE : 510 33 002	Page 12/ 19
EXAMEN : BEP SPECIALITE : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES Epreuve : EP2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES		Durée : 3h00 Coefficient : 8
CORRIGE		

2-6 Nommer deux types d'usagers pris en charge par l'ASE.

1,5 pts

- Enfants maltraités, enfants en danger...
- Enfants abandonnés, enfants dont la famille est déficiente...
- Jeune majeur de moins de 21 ans
- Future mère ou mère d'enfant de moins de 3 ans en difficultés
- Mineurs émancipés

1,5 / Rép exacte

Dans le cadre de ses fonctions, Willy est soumis au secret professionnel.

2-7 Enoncer les caractéristiques du secret professionnel et indiquer une situation dans laquelle il doit être levé.

1,5 pts

- Caractéristiques du secret professionnel: c'est l'obligation absolue de ne pas révéler les informations obtenues dans le cadre d'une activité professionnelle.

1,5

0,5

- Situation de levée du secret professionnel: tout citoyen à l'obligation de signaler aux autorités les sévices infligés aux enfants de moins de 15 ans, ou à des adultes atteints dans leur intégrité mentale ou physique.

1